



Le collectif du Vallon
d'information sur les
objets connectés et
champs électromagnétiques artificiels



Lettre ouverte aux parlementaires du département de l'Aveyron.

Rodez, le 23 avril 2021.

Madame la Députée, Messieurs les Députés, Messieurs les Sénateurs,

Les dispositions du **projet de loi « confortant le respect des principes républicains »** concernent pratiquement tous les droits et libertés publiques, dont la liberté d'association, la liberté de conscience et de culte, la liberté de réunion, d'expression, d'opinion, de communication, la liberté de la presse, la libre administration des collectivités territoriales, la liberté d'enseignement, la liberté de mariage, la liberté d'entreprendre. Par cette lettre ouverte, nous tenons à réaffirmer auprès de vous **notre totale opposition à ce texte fourre-tout**, qui propose des mesures tantôt imprécises, tantôt disproportionnées, mais globalement dangereuses pour les libertés, **qu'il s'agisse de la version de l'assemblée nationale ou de celle du sénat.**

Différents aspects de cette loi nous inquiètent particulièrement et nous partageons les critiques émises par des instances comme la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) ou la Défenseure des droits (DDD). L'objet de ce courrier est **d'attirer votre attention sur les raisons qui nous poussent à rejeter la mise en place d'un « contrat d'engagement républicain »,** contrat que toute association sollicitant une subvention auprès de l'État ou d'une collectivité territoriale se verrait dans l'obligation de signer.

Le projet incite toutes les administrations et collectivités locales à conditionner leurs subventions à la définition des missions générales de l'association, ainsi qu'à ses modalités d'action. **Une telle disposition est dangereuse, car elle reviendrait sur les fondements mêmes de la liberté des associations, qui repose sur le respect de leur indépendance, de leur fonction critique et de libre conduite de leurs projets** comme rappelés dans la Charte de 2014. Il nous semble donc utile de rappeler que les associations, même lorsqu'elles sollicitent un soutien des pouvoirs publics, locaux ou nationaux, n'ont pas vocation, en tant que telles, à refléter les options de l'État ou les préférences politiques d'une majorité municipale.

En réalité, **ce contrat d'engagement républicain se révèle être surtout « un contrat de défiance » envers les associations** et, en cas d'adoption, affaiblirait gravement la vie associative, pilier de la citoyenneté. Il ouvrirait un risque sérieux de déstabilisation, de fragilisation pour des associations et des syndicats, autant de structures qui jouent pourtant un rôle déterminant dans le maintien de la cohésion sociale, comme en témoigne chaque jour leur engagement pour aider des millions de nos concitoyennes et concitoyens à faire face à la crise sanitaire, sociale et environnementale.

Notre inquiétude est d'autant plus vive que la loi ne prévoit pas de définir clairement le contenu de ce « contrat » ; la représentation nationale, une fois de plus marginalisée, est amenée à se prononcer uniquement sur son cadre, puisque **l'exécutif entend agir par décret**.

Pour toutes ces raisons, nous considérons que **ce projet de loi ne respecte pas les principes républicains mais que, au contraire, il les bafoue**. C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas voter le texte, qui pourrait être retenu par la commission mixte paritaire.

Vous comprendrez que notre démarche soit rendue publique.

Veuillez agréer, Madame la Députée, Messieurs les Députés, Messieurs les Sénateurs, nos cordiales salutations.

Ligue des Droits de l'Homme section de Rodez	ldhrodez@gmail.com
Ligue des Droits de l'Homme section de Millau	ldh.millau@plusloin.org
Fédération aveyronnaise de la Libre Pensée	librepensee12@free.fr
Fédération Syndicale Unitaire12	fsu12@fsu.fr
Union Départementale CGT de l'Aveyron	ud.cgt.aveyron@wanadoo.fr
Union Syndicale Solidaires 12	solidaires12@orange.fr
Confédération paysanne de l'Aveyron	confaveyron@wanadoo.fr
Les Jeudis en Questions	jeq12@orange.fr
Collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels	
collectifvallon@gmail.com	